

Môm'danse 2026

Projet départemental artistique
Mené conjointement par la FOL26 et la DSDEN26

Année scolaire 2025/2026



« L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi une éducation par l'art ».

Article 4 de la Charte pour l'éducation artistique et culturelle - 8 juillet 2016.

Coordination DSDEN26 pour le 1^{er} degré et 2nd degré

Pierre-Jean POMAREL – pierre-jean.pomarel@ac-grenoble.fr

Emmanuel SINIC – emmanuel.sinic@ac-grenoble.fr

Coordination FOL26

Didier GAY - direction@fol26.fr - 04 75 82 44 62

Séverine LAVILLE - fol26@fol26.fr - 04 75 82 44 61

A- Le projet partenarial Môm'danse

Il est conçu dans le sens de la circulaire, comme un projet conjuguant les trois piliers de l'éducation artistique : rencontrer-pratiquer-connaître.

Il s'agit pour l'enseignant qui décide d'engager sa classe de permettre à ses élèves :

- De vivre une démarche de projet en envisageant, dès le départ, d'aboutir à une restitution par une production dansée, « donner à voir »,
- De vivre une démarche de création en danse où les élèves seront danseurs, spectateurs et chorégraphes,
- D'accéder à des connaissances en lien avec la danse (histoire des arts...),
- De rencontrer des artistes et des œuvres, si possible en allant assister à un spectacle,
- De faire des liens avec les autres champs d'apprentissages ou disciplines (littérature- musique- arts visuels- numérique...)

Une réunion d'information est proposée le mardi 9 septembre de 12h15 à 13h en visio pour les enseignants qui ne connaissent pas le projet et qui hésitent à se lancer !

[Cliquez ici pour rejoindre la réunion d'information](#)

B- Conditions d'engagement

- Projet possible à partir de la grande section,
- Développer un parcours d'éducation artistique et culturelle, mettant en cohérence un enseignement pluridisciplinaire et des actions éducatives,
- Participer à la réunion avec les techniciens des structures d'accueil (début d'année 2025) pour préparer les restitutions,
- Finaliser le projet par une restitution sur un espace scénique.

C- Priorisation

Dans le souci d'accompagner les écoles de l'ensemble du territoire drômois et permettre à une grande diversité de classes de participer à ce dispositif, nous étudierons les candidatures en priorisant les demandes selon les critères suivants :

- Classes n'ayant jamais participées au dispositif
- 1 classe par école, voire 2 classes si elles sont du même niveau (en fonction du nombre de classes préinscrites par lieu de restitution)

D- Proposition d'accompagnement des enseignants

- 1- Les conseillers pédagogiques pourront vous proposer dans l'année des ressources et un accompagnement dans les classes.

- 2- La FOL26 peut aussi proposer aux enseignants d'accompagner leur projet de classe par la présence régulière d'un artiste, sous la forme d'un cycle d'apprentissage. Voir les conditions page 4 : « propositions de la FOL26 ».

E- Les formations dans le cadre du Plan Départemental de Formation

3 journées de stage sont proposées aux enseignants du 1er et 2nd degré.

La formation sera animée par Denis Plassard de la Cie Propos.

Un représentant de la FOL26 et un représentant de la DSDEN26 seront présents à chacune de ces journées.

Elle est ouverte aux enseignants qui souhaitent proposer des modules d'enseignement en danse à leurs élèves (de l'entrée en danse à la composition chorégraphique) et qui participent au dispositif Môm'danse. Elle s'adresse aussi bien à des enseignants débutants qu'expérimentés mais une attention particulière sera mise sur les enseignants qui n'ont pas encore expérimenté la démarche de création en danse.

La Cie Propos se produira dans le cadre du festival Danse au fil d'avril le 01 avril 2026 à Valence : *Vernis sage*.

Objectifs de cette formation : apprendre à

- « Mettre en danse les élèves »,
- Développer un regard sensible et analytique de l'enseignant sur la production motrice des élèves pour favoriser des modifications comportementales et faire évoluer les élèves dans leur rôle de danseur-chorégraphe.

Un remplacement est prévu pendant ces 3 jours de formation.

Durée	Effectif	Public	Dates retenues 2025	Lieux
6h x 3 jours	20 enseignants 1 ^{er} et 2 nd degré	Priorité : nouveaux inscrits au projet Môm'danse	Mardi 2 décembre	Ecole Léo Lagrange 25 Chemin St Joseph 26000 Valence
			Jeudi 4 décembre	LA CITOYENNE Propriété de la FOL Drôme
			Vendredi 5 décembre	24 avenue Sadi Carnot 26000 Valence

Inscription sur le plan de formation départemental

F- Restitution d'une production dansée dans une salle de spectacle

Le thème proposé cette année sera : Corps rebelles

Il permettra une unité dans les restitutions et une aide pour les enseignants.

Les classes auront la possibilité de « donner à voir » leur travail de l'année, en soirée, dans une salle de spectacle, aux autres élèves danseurs et aux parents.

Les propositions de lieux de restitution.

Il faut savoir que les horaires se caleront avec les différents lieux entre 18h et 20h.

VILLES	LIEUX	DATES en 2026
Montélimar	Théâtre Émile Loubet	Lundi 20 avril
		Mardi 21 avril
Crest	L'Eden	Jeudi 23 avril
Nyons	Maison de Pays	Lundi 4 mai
Saint Vallier	Salle Désiré Valette	Mardi 5 mai
Die	Théâtre Les Aires	Jeudi 7 mai
Romans	Les Cordeliers	Lundi 11 mai
		Mardi 12 mai
Valence	Comédie de Valence	Mardi 02 juin
		Jeudi 04 juin

Captation vidéo

La FOL26 se charge de la captation vidéo de chacune des restitutions, via un vidéaste professionnel. Un lien gratuit sera envoyé à chacune des classes dans les semaines suivant les restitutions.

Droit d'entrée

Nous vous informons que les spectacles sont basés sur un prix libre.

A titre indicatif, le prix était auparavant de 3€ pour les adultes (gratuit jusqu'à 18 ans).

Cette somme permet de couvrir les divers frais d'organisation, de sécurité, de captation vidéo...

G- Propositions de la FOL26

- 1- Des rencontres, des ateliers avec des compagnies programmées pendant le festival Danse au fil d'avril pourront être envisagées. Plus d'informations dans la lettre 2.
- 2- Un cycle d'apprentissage, animé par un/une intervenant.e au sein de votre établissement pour préparer votre création. Le format et les modalités restent à définir. La FOL26 prend à sa charge 40% des frais de l'intervenante dans la mesure des fonds disponibles.
- 3- Accueil de spectacles dans votre école (date à votre convenance, devis sur demande).

Inscription obligatoire sur ADAGE accès via Arena extranet à partir du 8 septembre pour votre participation à Môm'danse ET le stage de 3 jours (Cf capture d'écran ci-dessous).

DEP 2025-2026 FOL de la Drôme - Môm'danse ⓘ DROME (026)

Documents d'accompagnement



Du 08/09/2025 à 08:00
Au 26/09/2025 à 17:00

Date butoir le 26 septembre 2025.